

Direction Gestion Voirie
Formulaire de demande de
PERMISSION DE VOIRIE (Autorisation de voirie)

Cadre réglementaire

Les autorisations de voirie sont de trois types

- **le permis de stationnement** qui correspond à une occupation superficielle temporaire du domaine public sans ancrage ni incorporation au sol (ex : bennes à gravats, échafaudages, clôtures, palissades ...).

La demande doit être faite sur un formulaire spécifique (**lien informatique**).

- **la permission de voirie** qui concerne les objets ou les ouvrages ayant une emprise sur le domaine public et impliquant des travaux sur ce domaine avec ancrage et incorporation au sol (ex : canalisations, aménagement d'accès, mobilier urbain ...) objet du présent formulaire.

- **l'accord de voirie** qui, de la même façon que la permission de voirie, concerne des ouvrages ayant une emprise profonde du domaine public, est délivré à des "occupants de droit" que sont ENEDIS et GRDF.

Une **permission de voirie** est à solliciter notamment dans les cas suivants :

- Création ou modification de réseaux secs (télécoms, vidéo, éclairage public, réseaux électriques hors ENEDIS ...).
- Création ou modification de réseaux humides (EU, AEP, Pluvial).
- Création d'accès et d'entrée charretière.
- Création ou modification d'arrêt bus.
- Création ou modification de dispositifs de collecte des déchets et recyclage.
- Toute création d'ouvrage ou d'installation avec emprise sur ou en sous-sol du domaine public.

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT POUR L' INSTRUCTION DE LA DEMANDE

→ Plan de situation – plan de masse.

→ Plans (et coupes si-nécessaires) précis et côtés des travaux et aménagements envisagés ;

→ Autorisation d'urbanisme pour des travaux concernant un bâtiment (DP, PC, autre...)

→ Pour l'entité qui versera les droits de voirie, s'il s'agit d'entreprises, artisans et syndicats : extrait KBIS (de moins de 3 mois) ou attestation d'inscription au registre des Métiers et Artisans

Formulaire et pièces jointes à retourner à :
gestionvoirie@mairie-aixenprovence.fr

Attention! Délai d'instruction minimum: 3 semaines

RAPPEL IMPORTANT:

Une permission de voirie peut donner lieu à facturation de droits d'occupation du domaine public. Conformément au constat contradictoire effectué sur site par les agents municipaux. Ces droits de voirie sont établis conformément au barème de la délibération votée par le conseil municipal et sont calculés sur la base des éléments constatés sur le terrain par les agents de la Direction Gestion Voirie (surface, quantités et durée).

==> Ces données feront l'objet d'un constat contradictoire avec un représentant de l'entreprise et/ou du maître d'ouvrage des travaux sur convocation effectuée par le moyen que les agents de la Direction Gestion Voirie jugeront le plus adapté (téléphone, fax, mail, courrier simple).

==> En l'absence du représentant de l'entreprise et/ou du maître d'ouvrage des travaux suite à la convocation susvisée, les éléments constatés sur le terrain par les agents de la Direction Gestion Voirie (surface, quantités et durée) feront foi et ne pourront être contestés.

Pour les phases de travaux, le cas échéant, l'intervenant devra faire une demande de dérogation de circulation et de stationnement à l'aide du formulaire prévu à cet effet. (**lien informatique**)

Direction Gestion Voirie
Formulaire de demande de
PERMISSION DE VOIRIE (Autorisation de voirie)

DEMANDEUR

Particulier : NOM - Prénom : _____

Entreprise : _____ Responsable : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Port : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Agissant pour mon compte / Sous-traitant(s) éventuel(s) : _____

Agissant pour le compte de : _____ (maitre d'ouvrage de l'opération qui sera de fait le titulaire de la permission de voirie)

Nom et adresse _____

N° de téléphone _____ adresse mail _____

PERSONNE ou ENTITE S'ACQUITTANT DES EVENTUELS DROITS DE VOIRIE

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Port : _____ Fax : _____

E-mail : _____

LOCALISATION PRECISE DE LA DEMANDE

Lieu(x) (N° et voies): _____

Situation : sur chaussée / sur trottoir / sur accotement/ Autre _____

CARACTERISTIQUES de votre demande

1- NATURE DES TRAVAUX (cochez la case nécessaire)

- Réseaux secs (télécoms, vidéo, éclairage public, réseaux électriques hors ENEDIS ...).
- Réseaux humides (EU, AEP, Pluvial).
- Création d'accès et d'entrée charretière.
- Création ou modification d'arrêt bus.
- Création ou modification de dispositifs de collecte des déchets et ou de recyclage.
- Autre création d'ouvrage ou d'installation avec emprise sur ou en sous-sol du domaine public.

Dans ce dernier cas donnez plus de détails ci-après : _____

Direction Gestion Voirie
Formulaire de demande de
PERMISSION DE VOIRIE (Autorisation de voirie)

2- DEFINITION DES TRAVAUX PROJETES

Exemple : diamètre et longueur des réseaux mis en place, description des aménagements projetés,

3 DUREE DE LA PERMISSION DE VOIRIE (durée d'occupation du domaine public)

Date de début d'occupation du domaine public souhaitée _____

Date de fin d'occupation du domaine public souhaitée _____

2- PIECES JOINTES A LA DEMANDE (définition précise de chaque pièce fournie avec la demande)

Date & signature du demandeur (+cachet)

(Mention « lu et approuvé »)



Date & Signature de l'entité (+ cachet)

Acquittant les droits de voirie

(Mention « lu et approuvé »)

